



CJR66



Perpignan, le 22 juin 2016

Communiqué intersyndicale 66

Ne nous laissons pas déposséder de notre droit à la démocratie

Le Gouvernement avait franchi un nouveau cap dans sa volonté de bâillonner le mouvement social, en interdisant la manifestation parisienne du 23 juin. Elles ont néanmoins obtenu le droit de manifester à Paris le 23 juin, sur un parcours proposé par le Ministre de l'Intérieur.

Cette décision représentait une remise en cause grave d'une liberté fondamentale garantie par la constitution : le droit à manifester.

Nous avons toujours affirmé notre volonté de manifester pacifiquement.

Les organisations syndicales et de jeunesse ne se laisseront pas détourner du coeur du problème qu'est le projet de loi travail. Un projet de loi largement rejeté par une majorité de français, sondage après sondage, mobilisation après mobilisation.

Un projet de loi visant le dumping social, rejeté par la majorité des organisations représentatives du pays et imposé aux forceps aux parlementaires par le 49/3 et la menace de l'utiliser de nouveau.

Les organisations syndicales et de jeunesse appellent les salarié-es, les jeunes, les privé-es d'emploi et les retraité-es à participer à la votation citoyenne ce jeudi 23 juin de 10h à 13h partout en centre-ville de Perpignan.

Dans le département, le rassemblement de jeudi est déplacée à vendredi 24 juin afin de contester l'attitude de blocage et de provocation du gouvernement porté par la volonté du 1^{er} ministre de tenter d'interdire la manifestation Parisienne.

L'intersyndicale66 appelle toutes celles et ceux qui majoritairement ont compris les méfaits de la loi El Khomri **à se rassembler vendredi 24 juin 2016 à partir de 9h30 devant la préfecture** pour réaffirmer leur volonté de démocratie, contre l'autoritarisme du gouvernement et pour soutenir la délégation qui rencontrera Madame Neuville, membre de ce même gouvernement.

Elles appellent d'ores et déjà à un rassemblement et manifestation mardi 28 juin à 12h devant le Castillet.

Elles affirment, depuis le début, leur disponibilité pour faire des propositions concrètes, porteuses de progrès social et de nouveaux droits.

P/l'intersyndicale